



La métallurgie dans l'Ain, un secteur à fort potentiel et un réseau qui s'engage pour l'industrie

Entretien avec

Claude Bordes

Président

et

Marie-Hélène Lebranchu

Secrétaire générale

La Chambre syndicale des industries métallurgiques, UIMM de l'Ain (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) a pour vocation de représenter les entreprises de la branche et de leur apporter des soutiens, services et expertises.



Que représentent les industries de la métallurgie dans l'Ain ?

Avec ses 850 entreprises et 21 000 salariés, les industries de la métallurgie représentent un creuset important d'emplois et un fort potentiel économique. Un emploi industriel sur deux relève de ce secteur. Ses domaines d'activités sont variés et recouvrent notamment la transformation de

métal, la mécanique générale, le tréfilage, l'électrotechnique, l'énergétique, la construction d'équipements industriels ou domestiques, la carrosserie industrielle, les poids lourds. Ces industries technologiques sont résolument tournées vers l'avenir.

S'appuyant sur le tissu des entreprises du département, la Chambre syndicale a récemment conduit une enquête basée sur 50 entretiens qualitatifs auprès de chefs d'entreprises, 400 questionnaires et deux ateliers thématiques orientés sur l'innovation et les ressources humaines. Cette enquête permet à la Chambre syndicale et son réseau notamment ADEFIM (Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie) et AFPMA (Association pour la Promotion des Métiers de l'Ain) de disposer d'un état des lieux précis qui structure les actions à venir.

Quel dessein anime la Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques de l'Ain et son réseau ADEFIM et AFPMA ?

La vocation de notre branche professionnelle est d'apporter aux industries que nous représentons l'expertise et les services qui accompagnent leur développement et soutiennent leur compétitivité.



Nous avons voulu identifier les leviers du développement de nos entreprises pour mieux répondre à leurs besoins et nous mobiliser pour la défense de l'industrie dans l'Ain après une crise importante et « donner du souffle à nos industries ».

Quel "état des lieux" a été fait avec les entreprises ?

Il ressort de l'état des lieux réalisé par le cabinet expert qui a conduit ce type d'études dans d'autres régions, des axes forts et encourageants. Notre territoire industriel est dynamique et sensiblement ouvert sur l'extérieur, notamment en comparaison à d'autres bassins.

Les entrepreneurs sont engagés et déterminés, ce qui prédit de bons potentiels de développement. Les atouts identifiés étant un fort professionnalisme et des savoir-faire « métiers ». La crise a impacté les entreprises qui ont dû faire face à la fois à une évolution et à un fléchissement important des marchés. Elle a eu une incidence sur l'investissement et l'innovation technologique qui ont été limités en raison d'une visibilité moindre. Il ressort de cette étude que les actions des entreprises de notre branche ont été nombreuses pour se renforcer, se structurer et anticiper de futurs impacts négatifs.

Quels enjeux et quels défis pour ce secteur économique ?

Schématiquement, les enjeux et défis identifiés sont liés principalement aux évolutions du marché et aux ressources humaines.

Les entreprises constatent une augmentation de la concurrence, une moindre visibilité, des exigences accrues des clients en termes de coûts, de délais, de qualité, et une demande de réduction du nombre de fournisseurs.



L'attractivité de l'industrie et de nos métiers est un enjeu majeur cité par les entreprises qui peinent à recruter dans certains domaines. La motivation et l'engagement au travail sont également des préoccupations grandissantes des entreprises.

Pour y répondre, les entreprises ont indiqué les stratégies et identifié des projets sur lesquels elles veulent se concentrer.

Quelles actions sont développées ?

A la lumière du diagnostic exhaustif qui a été réalisé, quatre thèmes phares seront développés par la chambre syndicale et son réseau : « Gestion des ressources humaines », « Innovation », « Organisation et rationalisation », « Développement commercial ». Des partenariats seront mis en place pour y répondre et la Chambre syndicale entend mobiliser également le réseau de l'UIMM.

Nos premières actions portent sur les deux thèmes plébiscités par les entreprises : l'innovation et la gestion des ressources humaines avec un focus particulier sur l'attractivité de nos industries et de nos métiers.

Concrètement...

L'innovation : le travail partenarial avec les acteurs de l'innovation, notamment les écoles, laboratoires et pôles de compétitivité est en cours pour compléter les dispositifs existants et mobiliser des ressources et des financements, en particulier ceux du « Fonds F21 » (Fonds pour l'innovation dans l'industrie de l'UIMM). Ce projet a été récemment accepté par le Fonds F21. Une première étape dans le soutien souhaité par les entreprises de la branche.

Bravo l'industrie : cette opération permet de rapprocher les établissements scolaires et le tissu industriel, grâce à un partenariat entre la Chambre syndicale, les entreprises et l'Inspection académique, les établissements scolaires. Des programmes de classes en entreprises, notamment, vont être mis en place dès cette année.

Cycle d'ingénieurs à Bourg en Bresse : la Chambre syndicale de l'Ain soutient le projet d'ouverture d'un cycle d'école

d'ingénieurs en apprentissage, porté par le réseau de la métallurgie. L'implantation de ce cycle favorisera une industrie locale forte et tournée vers l'avenir.

Pro-Pulsion Tour : Bourg en Bresse a été la troisième étape de la tournée nationale du Pro-Pulsion Tour, qui permet de sensibiliser les jeunes et le grand public à l'industrie et ses métiers par une expérience ludique et interactive. Grâce à ses contenus innovants et actuels cette opération a rencontré

un vif succès auprès des collègues qui ont accueilli les deux caravanes affrêtées par l'UIMM. D'ores et déjà, 400 jeunes collégiens ont pu découvrir des industries technologiques qui proposent des métiers d'avenir. Initiée par l'UIMM en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, cette étape du Pro-Pulsion Tour a été organisée par la Chambre syndicale des Industries Métallurgiques, UIMM de l'Ain.

Semaine de l'industrie : l'UIMM de l'Ain mobilise tous les acteurs économiques pour renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie.

Des rencontres thématiques : un agenda annuel permet aux entreprises de se réunir autour de sujets d'actualité et de problématiques communes. Les thèmes abordés concernent : le juridique et social, la gestion des ressources humaines, la prévention des risques, la sécurité et l'environnement, le management, les financements. ■

Le réseau de la métallurgie :

Avec 45 000 entreprises en France et 1 600 000 salariés, la branche de la métallurgie représente au niveau national un fort potentiel économique et d'emplois puisque 60 000 à 80 000 personnes sont recrutées chaque année dans les différents secteurs de la branche. Ce tissu d'entreprises est composé essentiellement de PME.

Les chambres syndicales, relais de proximité des entreprises et représentantes de la profession, proposent, avec les structures qu'elles pilotent, des services adaptés aux besoins des entreprises.

Dans l'Ain, autour de la Chambre syndicale,

- La formation initiale et continue ainsi que le conseil en gestion des ressources humaines avec l'AFPMA - Association pour la Promotion des Métiers de l'Ain -
- Le financement de la formation avec l'ADEFIM - Association pour le Développement des Formations des Industries de la Métallurgie -
- Le financement des projets industriels avec SOMUDIMEC,
- La gestion des offres d'emplois avec METALEMPOI et le site www.les-industries-technologiques.fr